

Lundi 24 octobre
 Activités manuelles
 D'Halloween !!!



HORAIRES: 9 h 00—12 h 00
TARIF: 5 € la demi-journée
8 PLACES MAXI !!

Mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28 octobre

STAGE DE NATATION

(inscription obligatoire aux 3 jours)



A la piscine de La Guiche, viens t'amuser et découvrir le milieu aquatique pendant ces 3 matinées,

Mercredi 26 octobre

L'atelier cuisine d'Halloween !!!



Bulletin d'inscription (merci de remplir précisément)

Je soussigné

Adresse:

.....

Tel:

mail.....

Régime: Général Agricole Autre

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

date de naissance:

Lundi 24 octobre	5 €	
Mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28	15 €	
Mercredi 26	5 €	
TOTAL		
Aide de la CAF		
Chqs Vacances		
Autres aides		
Reste à régler		

Le centre de loisirs

Il est organisé par la Communauté de Communes de La Guiche en collaboration avec la Communauté de Communes du Val de Joux. Il y a deux accueils (La Guiche et St Bonnet) et un même programme.

Pour la CC du Val de Joux, c'est Pauline Larue qui accueille les enfants dans les locaux de la garderie périscolaire et de l'école maternelle de ST Bonnet de Joux de 9 h à 12 h 00.

Accueil échelonné de 8h30 à 9h00

Le transport :

IL est organisé depuis votre domicile (si vous habitez sur la CC du Val de Joux) jusqu'à St Bonnet. Le transport est assuré par les Taxis Rigollet. Ils vous contacteront quelques jours avant le début du centre. De St Bonnet à La Guiche: transport assuré par les minibus de la CC de La Guiche.

ATTENTION: S'il y a moins de 4 enfants inscrits sur une demi-journée, ils seront regroupés avec le centre de La Guiche

Transport demandé: Oui Non
 Commune:

Autorise oui non

À ce que mon enfant soit pris en photo en groupe et/ou seul pour le site internet et pour être affiché au bureau de la Communauté de Communes de La Guiche.

Signature :

Comment s'inscrire?

Vous devez nous faire parvenir le plus tôt possible:

- La fiche d'inscription complétée à nous retourner directement au bureau de la CC de La Guiche, par courrier ou par mail.
- Le règlement global (les chèques sont à l'ordre du Trésor Public)
- Le justificatif des aides le cas échéant (CAF, comités d'entreprises...)

Information santé pour chaque enfant, formalités indispensables:

- Une fiche sanitaire à nous remplir vous sera remise à l'inscription
- Pour une nouvelle inscription, la fiche sanitaire est obligatoire. Elle vous sera remise lors de votre inscription ou imprimable sur notre site internet. L'attestation d'assurance est également obligatoire. Elles doivent nous être retournées au plus tard le premier jour de fréquentation du centre.

Renseignements pratiques:

- Les inscriptions sont classées par ordre d'arrivée en privilégiant les enfants résidant sur les Communautés de Communes de La Guiche et du Val de Joux.
- Les absences non prévues et sans certificat médical ne seront pas remboursées.
- Le programme peut-être modifié en fonction de la météo ou du nombre insuffisant d'enfants.

Renseignements et inscriptions:

Communauté de Communes de La Guiche—rue du commerce—
71220 La Guiche—03 85 24 54 00—
www.comcomlaguiche.fr
serviceenfancejeunesse@comcomlaguiche.fr

En partenariat avec:



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GUICHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE JOUX

CENTRES DE LOISIRS

VACANCES DE TOUSSAINT 2011

Maternelles

St Bonnet de Joux

Du 24 au 28 octobre 2011



www.comcomlaguiche.fr

serviceenfancejeunesse@comcomlaguiche.fr

Autres programmes disponibles : 6-12 ans et ados.

Date limite des inscriptions
Mercredi 19 Octobre 2011